



SCNC SKILLS CANADA NATIONAL COMPETITION



OCMT OLYMPIADES CANADIENNES DES MÉTIERS ET DES TECHNOLOGIES



SkillsCompétences
Canada
Halifax2019



CONTEST DESCRIPTION / DESCRIPTION DE CONCOURS

CHARPENTERIE CARPENTRY

NIVEAUX SECONDAIRE ET POSTSECONDAIRE
SECONDARY AND POST- SECONDARY /

Table des matières

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES.....	3
2. INTRODUCTION	3
3. DESCRIPTION DU CONCOURS	4
4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	4
5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	6
6. ÉVALUATION.....	7
7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS	7
8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	10
9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL.....	11

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. Très importante, la prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles à améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication orale, ³Travail d'équipe, ⁴Formation continue, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Capacité de raisonnement, ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

Les compétences essentielles à votre domaine sont indiquées dans les sections 2.4 ou 3.2 de la Description de concours et s'il-y-a-lieu, dans le projet et dans tous les autres documents liés au projet.

2. INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

<http://skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/construction/charpenterie/>

2.2 But de l'épreuve

Évaluer la capacité des concurrents et des concurrentes à exécuter en toute sécurité certaines tâches selon des pratiques généralement reconnues en charpenterie.

2.3 Durée du concours

12 heures : jour 1 : 7 heures; jour 2 : 5 heures.

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Qualité, exactitude et minutie dans le travail effectué pour réaliser le projet.
- Tenue de l'aire de travail.
- Capacité de travailler en toute sécurité du début à la fin des travaux.⁷
- Compétences préalables : planification du travail, interprétation des plans et des spécifications, ce qui inclut des élévations, des sections et des détails, utilisation de mathématiques appliquées à la construction¹, utilisation efficace des outils manuels et électriques.

Compétences essentielles - 1calcul, 7capacité de raisonnement (planification et organisation du travail, prise de décisions), 8utilisation de documents

3. DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D’AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Projet d’épreuve (dessins isométriques)	Janvier 2019

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient avoir à effectuer durant l’épreuve.

- Le projet sera bâti selon des mesures métriques (le plan⁸ sera fourni en mesures métriques seulement).⁷
- Mesure et disposition des éléments¹
- Coupe de matériaux
- Assemblage des composants
- Construction de charpentes selon les méthodes traditionnelles
- Les travaux de construction peuvent inclure un plancher, un mur, un toit et les finitions.⁷

Compétences essentielles : 1Calcul, 7Capacité de raisonnement (planification et organisation du travail, résolution de problèmes), 8utilisation de documents

4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Scie circulaire sans fil de 6 ½ po
- Perceuse et visseuse à chocs sans fil
- Scie sauteuse sans fil et lames
- 2 chevalets de sciage par personne
- Un escabeau d'au moins 2 marches
- Tous les matériaux et le matériel de fixation

- Équerre de charpente QuickSquare®
- Ruban à mesurer de 8 m/26 pi Fat Max
- Pile 20 V
- Rabot de coupe
- Mèche à bois, diam 1 po x 6 po
- Embouts de visseuse à chocs
- Mèches de 3/8 po à pointe en acier rapide (HSS)

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes

Matériel recommandé mais non limité à :

- Ceinture ou tablier de menuisier
- Ruban à mesurer (métrique)
- Calculatrice (les appareils programmables sont permis)
- Crayons à mine et gommes à effacer
- Marteau de menuisier
- Équerre de charpente métrique et guide de traçage pour escalier
- Équerre combinée / équerre triangulaire
- Cordeau à craie
- Couteau universel avec lames
- Bloc à poncer et 2 feuilles de papier abrasif, grain 80 et 120
- Embouts de tournevis à pointe carrée n° 2 pour perceuse (pour vis Robertson n^{os} 8 et 10)
- Égoïne
- Ciseaux à bois
- Fausse équerre
- Arrache-clou (patte de chat)
- Paire de serre-joint à serrage rapide de 6 po
- Serre-joint à serrage rapide de 18 po
- Ensemble de chasse-clous
- Il est interdit d'apporter ou d'utiliser des gabarits préfabriqués, des accessoires d'outils électriques et des notes manuscrites.

4.2.1 Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité environnementale aux Olympiades. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales suivantes.

Le volume du coffre à outils ne doit pas excéder 1,5 mètre cube. Il est permis d'apporter plusieurs coffres, mais leur volume total ne doit pas excéder le maximum indiqué. Il n'y aura aucune exception à cette consigne. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que ce qui est permis, il ou elle devra, avec les conseils du CTN, en retirer certains articles, et il ne lui sera pas permis de les utiliser durant le concours. Tous les outils doivent entrer dans le ou les coffres. Les outils qui ne rentrent pas dans un coffre se seront pas permis.

- 4.3** Tenue vestimentaire obligatoire, fournie par les concurrents et les concurrentes
- Vêtements de travail appropriés pour les travaux à réaliser

5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

5.1 Atelier sur la sécurité

Dès leur arrivée dans l'aire du concours, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. On s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. On pourrait demander à quiconque aura enfreint une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement de participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La présence à ce deuxième atelier n'aura aucune incidence sur le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que fournira Skills/Compétences Canada.

- Masque respirateur N95
- Protection de l'ouïe

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Chaussures à embout d'acier approuvées CSA
- Casque de protection
- Lunettes de sécurité, à porter en tout temps

Remarque : Les concurrents et les concurrentes ne pourront pas participer au concours s'ils ne disposent pas des pièces d'ÉPI ci-dessus; le port du masque respirateur et de gants est toutefois facultatif.

6. ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS	Secondaire /100	Postsecondaire /100
Sécurité	5	5
Charpente de plancher	15	15
Boiserie et finition	25	25
Charpente de toiture	30	30
Structure extérieure	20	20
Utilisation efficace des matériaux et professionnalisme	5	5

7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils peuvent toutefois fournir des précisions et clarifier certains éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Projet et documentation	<ul style="list-style-type: none"> • Il est interdit d'apporter dans l'aire du concours des gabarits ou des modèles préfabriqués. • Il est interdit d'apporter des notes écrites qui ont été rédigées à l'extérieur de l'aire du concours. Les pauses et le dîner doivent être pris à l'extérieur de l'aire du concours. • Une copie papier des plans pour le projet d'épreuve sera distribuée le premier matin du concours. • Les plans doivent être placés à l'envers jusqu'au début du concours les deux jours, et jusqu'au signal du début, après le dîner. • Les plans doivent rester dans l'aire du concours en tout temps. • Les plans doivent être remis au Comité technique national (CTN) durant le dîner et à la fin de chaque jour du concours. • Les plans seront numérotés et correspondront aux numéros d'identification des concurrents et concurrentes. Chacun d'eux recevra chaque fois les mêmes plans originaux.

	<ul style="list-style-type: none"> • Il est strictement interdit de prendre des photos des plans ou d'en faire des copies. Un concurrent ou une concurrente qui aura été vu à prendre des photos pourrait être expulsé. •
Horaire	<ul style="list-style-type: none"> • Quiconque termine le projet avant la fin du délai prévu doit nettoyer son aire de travail et remettre les plans au CTN afin de faire consigner l'heure de la fin. • À la fin du jour 2, les concurrents et les concurrentes devront participer à la demi-heure prévue pour le ramassage des outils, du matériel et de l'aire du concours.
Départ de l'aire concours	<ul style="list-style-type: none"> • Les concurrents et les concurrentes, les membres du CTN, les juges et les interprètes doivent signer le registre à leur entrée ou à leur sortie de l'aire du concours, sauf dans le cas des pauses et du dîner.

<p>Outils et matériel d'infrastructure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les concurrents et les concurrentes disposeront d'une période pour vérifier la quantité et la qualité du matériel reçu (selon la liste de matériel du concours). S'il manque du matériel ou s'ils désirent remplacer un morceau de bois, ils doivent en aviser un membre du CTN. • Les concurrents doivent bien planifier l'utilisation des matériaux. Ils en recevront la quantité exacte requise pour réaliser le projet. • Des points seront déduits pour toute demande de matériaux supplémentaires. • Aucun point ne sera déduit pour des défauts naturels dans les matériaux. • Chaque concurrent ou concurrente doit garder ses matériaux dans l'aire de construction assignée. • Ils auront chacun un maximum de 2 piles dans leur aire de construction. • Les piles peuvent être échangées au besoin à la station de chargement. • Des lames supplémentaires pour les scies circulaires et les scies sauteuses seront fournies sur demande.
<p>Utilisation d'ordinateurs portables personnels, de tablettes et de téléphones cellulaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est interdit aux concurrents et concurrentes d'apporter leurs ordinateurs portables, tablettes ou téléphones cellulaires dans l'aire du concours. • Les membres du Comité technique national (CTN), les interprètes et les juges peuvent utiliser ces appareils dans l'aire du concours, avec la permission du président.

8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète aux Olympiades, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Sécurité » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant pris le moins de temps pour réaliser la totalité du projet d'épreuve sera déclarée gagnante.
- Étape 3: Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Utilisation efficace des matériaux et professionnalisme » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été distribué aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, les modifications apportées par le CTN ne dépasseront pas 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes.

8.4 Règlement du concours

Les [règlements des concours](#) aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies sont présentés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisme membre	Nom
Colombie-Britannique	Thomas Haag
Territoires du Nord-Ouest	Mike McCloskey
Yukon	Kelly Ogle
Alberta	Anthony Lovell
Saskatchewan	Cory Mohr
Manitoba – Président	Neil MacDonald
Nunavut – Président adjoint	Gerald Manning
Ontario	Len Rance
Québec	Justin Morin
Nouveau-Brunswick	Steven Austin
Île-du-Prince-Édouard	Donnie Brown
Nouvelle-Écosse	Charles Probert
Terre-Neuve-et-Labrador	Peter Troke

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.